



CENTRE DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE AUX MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

SOYEZ SPORTS



Taxe
d'apprentissage
2012
(sur salaires 2011)



CREPS

**MONTPELLIER - FONT-ROMEU
LA GRANDE-MOTTE**

L'apprentissage

Côté apprenti

- ▶ 1 statut de salarié
- ▶ 1 formation financée
- ▶ Des aides de la région
- ▶ 1 diplôme et une expérience professionnelle

Côté employeur

- ▶ Des allègements de charges
- ▶ Des aides de la Région
- ▶ 1 pré-recrutement idéal
- ▶ 1 investissement pour l'avenir

La taxe d'apprentissage

- > Toutes les entreprises ayant au moins un salarié payent la taxe d'apprentissage.
- > Indépendamment de leur secteur d'activité ou de leur région, les entreprises peuvent verser à une ou plusieurs écoles de leur choix.



Une entreprise de 15 salariés paye en moyenne 1700 € de taxe d'apprentissage.

5250 € de taxe d'apprentissage financent la totalité de la formation d'un jeune apprenti.

Dates clés



Comment soutenir l'apprentissage au CREPS, établissement de formation du CFA des métiers du sport et de la pleine nature en Languedoc Roussillon


Demandez à votre comptable, ou précisez directement sur votre bordereau de déclaration votre souhait de reverser votre taxe d'apprentissage au :

- CFA Sport Méditerranée pour le Quota
- CREPS de Montpellier pour le Barème (Hors Quota)

CONTACTS/infos

CREPS MONTPELLIER - 34
Richard Descoux
 04 67 61 05 22
 richarddescoux@hotmail.com

CFA SPORT MÉDITERRANÉE
Frédéric MONIN
Sébastien ARNAULT
 04 67 61 72 28
 contact@cfa-sport.com


Exemple de bordereau :

NOM ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	ZONE RÉSERVÉE	QUOTA DISPONIBLE	HORS QUOTA		
				CAT. A	CAT. B	CAT. C
CFA SPORT MEDITERRANEE	2 AV. CHARLES FLAHAULT 34090 MONTPELLIER	-----	100 %			
CREPS Montpellier/Font Romeu	2 AV. CHARLES FLAHAULT 34090 MONTPELLIER	-----	-	100 %	100 %	100%

Si cumul, entourer
cat. B + Cat. C

Le CFA Sport Méditerranée est habilité à percevoir de plein droit le QUOTA
Le CREPS est habilité à percevoir de plein droit le BAREME (Hors Quota) A, B et C



CODE ÉCOLE DE CERTAINS ORGANISMES COLLECTEURS POUR LE CFA :

CRCI LR 12360	CRA LR 36371
CRMA LR 36348	AFA BTP LR 12360
AGEFA PME 999872	CCI Paris 34000-232
CCI Versailles 340253	ASP 340924
CGI 5677	AGIRES 340172
UNIPE 340233	ANFA 340188G
AFT 340083	FNAM 12360
UIC 1236	



CODE ÉCOLE DE CERTAINS ORGANISMES COLLECTEURS POUR LE CREPS :

CRCI LR 61N61	CRMA LR 18110
CCI Paris 34090-021	ANFA 0340099Y
AGIRES 340390	SYNTEC 61N61
FEP 61N61	AIDA 17972
UNIPE 340071	OPCAIM 9120
ORT 18639	MFR 17970

SOUTENEZ LES METIERS DU SPORT & DE LA PLEINE NATURE EN APPRENTISSAGE

**FORMATION
prise en charge
et rémunérée
17/25 ans**

CREPS
BP JEPS Pêche de loisir

MONTRODAT MENDE

MUC FORMATION
BP JEPS
Activités Physiques pour Tous
Métiers de la Forme et de la Force
Loisirs Tous Publics

PÔLE FORMATION
BP JEPS Activités Physiques pour Tous
(formation adaptée aux personnes en situation de handicap)



NÎMES

CREPS
BP JEPS
Activités Physiques pour Tous
Activités Aquatiques et Natation
Equitation
Sport Collectif Hand ou Basket
Voile
BEES
Escalade
Plongée subaquatique
DE JEPS
Tennis
Tennis de table
Rugby
DE Professeur de Danse

FORMATION SUD
BP JEPS
Activités Physiques pour Tous
Activités Aquatiques et Natation

MONTPELLIER

SETE

NARBONNE

PERPIGNAN

FONT-ROMEU

USAP FORMATION
BP JEPS
Activités Physiques pour Tous

CRAJEP
BP JEPS Animation Culturelle

MUC FORMATION
BP JEPS
Activités Physiques pour Tous
Loisirs Tous Publics

VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL



creps-montpellier.org

04 67 61 05 22
2 Avenue Charles Flahault
34090 MONTPELLIER

cfa-sport.com

04 67 61 72 28
2 avenue Charles Flahault
34090 MONTPELLIER



Conception graphique - Stukli.san